

Opinion ESG du secteur : négative avec un objectif maximum de 30 % de sélectivité

Depuis plus de 15 ans et de manière mensuelle, une étude sectorielle est réalisée par nos équipes ISR en collaboration avec des partenaires associatifs. Vous trouverez ci-dessous les principaux éléments ressortis de l'analyse du mois d'octobre 2018¹ sur le secteur financier.

Nombre d'entreprises du secteur analysées : 29

Taux de sélectivité effectif² : 21 %

Le secteur est marqué par l'hétérogénéité des activités, et la multiplicité des acteurs induite notamment par l'intermédiation des services. Celui-ci est composé des places boursières, des assets managers et brokers, des fournisseurs de services financiers intégrés et des sociétés d'investissement, de private equity et de holdings. L'opinion négative sur ce secteur est justifiée par le niveau de controverse important sur une large majorité des entreprises analysées mais aussi par un manque récurrent de transparence fiscale ou encore par le financement de projets sans objectif durable.

Matrice de matérialité³ du secteur financier

Risques

- 1 Prévention du blanchiment d'argent et financement du terrorisme
- 2 Transparence et mesures liées à la politique de taxe / présence dans les paradis fiscaux
- 3 Cyber risques et gestion des données privées des clients
- 4 Gestion des restructurations en fonction des fluctuations du marché / climat financier
- 5 Risques psycho-sociaux pour les employés
- 6 Transparence sur les pratiques de lobbying
- 7 Diversité au sein des effectifs

Impact économique

Opportunités

- 1 Financement de projets, impact sur la sphère réelle, contribution aux Objectifs de Développement Durables
- 2 Création d'une offre de produits responsables (thématiques sociales et environnementales)
- 3 Rôle d'engagement avec les entreprises et autres parties prenantes
- 4 Rôle des nouvelles technologies et de la blockchain pour améliorer les systèmes de sécurité
- 5 Sensibilisation des clients sur l'investissement responsable
- 6 Développement des produits pour les populations défavorisées (ex: microcrédit), lutte contre le surendettement

A retenir

- Croissance du nombre de signataires aux PRI chaque année. Au 30 juin 2018, les PRI comptent 2000 signataires, dont 65% des gestionnaires d'actifs.
- Développement d'une réglementation accrue pour protéger les clients, leurs avoirs mais aussi pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- Elargissement des pratiques ESG à l'ensemble du secteur financier.
- Accroissement d'offres respectant des critères rigoureux en matière d'ISR :
 - Green Bonds
 - Fonds ISR
- Mise en place de crédit vert à impact évalué selon la présence de critères sociaux et environnementaux :
 - Attribution d'un score par des organismes indépendants
 - Objectif : inciter les entreprises à instaurer et respecter des critères environnementaux et sociaux



Signataires des PRI : 89,95 Mds de dollars d'actifs sous gestion
Source : UNPRI, 2018



Hausse de 9,6% des failles informatiques en 2017
Source : Accenture Cost of Cyber Crime Study 2017



2500 M d'€ de crédits verts en France en 2017
Source : l'Usine Nouvelle

¹Les données servant de base à l'analyse sont les dernières disponibles à cette date.

²Part des entreprises sélectionnées au sein du périmètre Meeschaert AM sur l'ensemble des sociétés analysées.

³Matrice de matérialité : approche qui permet d'identifier et de hiérarchiser les risques et opportunités d'un secteur. Elle met en évidence les facteurs convergents entre enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux d'une part, et impact économique d'autre part.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.

Nous contacter

Nicolas Gautier, Directeur de la distribution
email : ngautier@meeschaert.com - Tel : 01 53 40 23 93

Périne André, Chargée de relations investisseurs
email : pandre@meeschaert.com - Tel : 01 53 40 24 62

Opinion ESG du secteur : négative avec un objectif maximum de 30 % de sélectivité

EXEMPLES DE VALEURS ISSUES DE LA BASE DE SÉLECTION ESG DE MEESCHAERT AM

Eurazeo : opinion ESG positive

Eurazeo est une société d'investissement disposant d'une expertise dans le private equity, l'immobilier, la dette privée, les mandats et fonds dédiés.

Eurazeo dispose de bonnes pratiques sur l'ensemble des piliers environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces bonnes pratiques sont globalement formalisées avec un engagement sur des sujets comme le changement climatique. Pour autant, un manque de transparence sur la gestion des restructurations et sur les critères d'attribution de la rémunération de l'exécutif est à améliorer.

Chiffres clés

- 101 collaborateurs en 2017
- 7 343 collaborateurs au sein d'Eurazeo et ses participations
- Signataire des PRI
- 16 milliards d'euros d'actifs sous gestion
- 10 milliards d'euros pour compte de tiers

Niveau de controverse maximal* : 2



Source : Sustainalytics

Exemple de bonne pratique

Notre opinion positive ressort de l'analyse des bonnes pratiques d'Eurazeo, en particulier concernant l'intégration de la stratégie RSE au sein de toutes les étapes du cycle d'investissement.

Des due diligences intervenant en amont de tout investissement à la cession, l'objectif 2020 d'Eurazeo est d'intégrer systématiquement une section ou une information RSE. Le département RSE d'Eurazeo analyse ainsi en amont tant le secteur que l'entreprise avant d'intégrer dans le pacte d'actionnaire une section RSE. En parallèle, un point d'attention particulier est accordé à l'instauration d'une gouvernance qui se veut exemplaire mais aussi à la mise en place d'un plan de progrès RSE avec une amélioration de l'empreinte sociale. Pour ce faire, Eurazeo déploie dans chaque entreprise 7 incontournables dont : la nomination d'un responsable RSE, la création d'un comité RSE opérationnel et d'un comité d'audit et la mise en place du reporting RSE.

Source : Document de référence 2017 Eurazeo

Deutsche Boerse Group : opinion ESG négative

Deutsche Boerse est l'une des principales places boursières européennes, dont le siège est à Francfort. Ses principales activités sont :

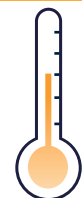
- Prestations de négociation : exécution et gestion d'opérations sur les produits dérivés et au comptant (actions, obligations, etc)
- Prestations de compensation, de règlement-livraison et de conservation de titres
- Diffusion de données de marché

Des stratégies mises en place notamment concernant la gestion des carrières, le respect de l'environnement, la protection des données et la promotion de la finance verte sont la preuve d'une volonté de Deutsche Boerse Group d'améliorer ses pratiques. Cependant, le dialogue social et surtout la gestion des risques et des moyens de contrôle/audit interne restent encore trop limités selon nous.

Chiffres clés

- 21 442 millions d'euros de capitalisation
- 2 639 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 5 640 collaborateurs basés dans 37 pays

Niveau de controverse maximal* : 3



Source : Sustainalytics

Controverse justifiant notre opinion négative

Notre opinion négative est principalement liée à une controverse de niveau 3 concernant une enquête pour délit d'initiés.

Le 26 octobre 2017, l'ancien PDG, Carsten Kengester a démissionné suite à une enquête sur un délit d'initiés concernant le projet de fusion de la société avec la London Stock Exchange. En Décembre 2015, il avait procédé au rachat de 60 000 actions de Deutsche Boerse, pour un montant de 4,5 M€, alors que le projet de fusion de 23,8 Md€ avait été annoncé deux mois plus tard. Bien que le PDG ait été déchargé de toute responsabilité, faute d'éléments probants, des inquiétudes subsistent quant aux initiatives de Deutsche Boerse en matière d'éthique des affaires, et ce, jusqu'au niveau du conseil. Nous nous interrogeons notamment sur les faiblesses des processus de gouvernance de la société, le conseil de surveillance ayant approuvé une structure de rémunération permettant l'achat d'actions de l'ex-PDG.

Source : Sustainalytics

*Sur un échelle de 1 à 5, le niveau 1 étant le niveau le plus faible de controverse et 5 le plus élevé. Niveau de controverse établi par Sustainalytics.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert Asset Management et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. Ces valeurs illustrent le travail des analystes ISR pour notre base de sélection et ne constituent pas en soi une recommandation d'investissement. Les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées sur ce document sont le résultat d'analyses de Meeschaert Asset Management à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur. Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert Asset Management. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert Asset Management. Meeschaert Asset Management décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.